



LYCEE TECHNIQUE
POUR PROFESSIONS
EDUCATIVES ET SOCIALES

**FORMULAIRE À RENVOYER
JUSQU'AU 7 JUIN 2021**

**RELEVÉ DES STAGES ET AUTRES EXPÉRIENCES EN VUE DE L'ADMISSION AUX
ÉTUDES D'ÉDUCATEUR/-TRICE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022**

1. Données de l'élève

Nom :

Prénom :

Matricule :

2. Stages et autres expériences (formations, séjours à l'étranger, bénévolat, volontariat) dans des associations et institutions éducatives, sociales et culturelles

NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME	DURÉE		FRÉQUENCE	TÂCHES ET RESPONSABILITÉS	RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
	DU	AU			
	.../.../.....	.../.../.....	<input type="checkbox"/> une fois <input type="checkbox"/> autre : _____		
	.../.../.....	.../.../.....	<input type="checkbox"/> une fois <input type="checkbox"/> autre : _____		
	.../.../.....	.../.../.....	<input type="checkbox"/> une fois <input type="checkbox"/> autre : _____		
	.../.../.....	.../.../.....	<input type="checkbox"/> une fois <input type="checkbox"/> autre : _____		

(Ajoutez, en cas de besoin, encore des lignes à ce tableau !)

3. Formations auprès d'administrations / associations / institutions

NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME	DURÉE		INTITULÉ DE LA FORMATION	RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION
	DU	AU		
	.../.../.....	.../.../.....		
	.../.../.....	.../.../.....		
	.../.../.....	.../.../.....		

(Ajoutez, en cas de besoin, encore des lignes à ce tableau !)

Veillez joindre au présent formulaire toutes les pièces¹ (copies des certificats, diplômes etc.) attestant les expériences, fonctions et formations.

Date :

Signature :

Le relevé des stages et autres expériences ainsi que toutes les pièces à joindre sont à introduire par voie postale au LTPES, B.P. 181, L-7502 Mersch jusqu'au 7 juin 2021 au plus tard !

¹ Conformément à l'article 2 du Règlement grand-ducal du 28 avril 2014 portant création d'une nouvelle section à la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique de l'enseignement secondaire technique et modifiant le règlement grand-ducal modifié du 14 juillet 2005 déterminant l'évaluation et la promotion des élèves de l'enseignement secondaire technique et de l'enseignement secondaire.